SFR/

MINISTERE DE LA SANTE

BURKINA FASO

-=-=--SECRETARIAT GENERAL

Unité - Progrès - Justice

-=-=-=-

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SERVICE DE LA GESTION DU PERSONNEL

ARRETE n° 2004 2 8 MS/SG/DRH/SGP portant nomination de Médecin chef de District.

Visa CF 40437

LE MINISTRE DE LA SANTE

VU la Constitution;

VU le Décret n° 2002-204/PRES du 06 juin 2002 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le Décret n° 2004-003/PRES/PM du 17 janvier 2004 portant remaniement du gouvernement du Burkina Faso;

VU la Loi n° 013/98/AN du 28 avril 1998 portant régime juridique applicable aux emplois et aux agents de la Fonction Publique ;

VU le Décret n° 2002-464/PRES/PM/MS du 28 octobre 2002 portant organisation du Ministère de la Santé ;

VU l'Arrêté n° 2003-109/MS/CAB du 04 mars 2003 portant organisation, attributions et fonctionnement des structures déconcentrées du Ministère de la Santé; Sur proposition du Directeur Régional de la Santé DES Hauts-Bassins.

ARRETE

Article 1 : Monsieur SANKARA Noufou, mle 88259, Médecin en service à la Direction Régionale des Hauts-Bassins est nommé Médecin - Chef du District Sanitaire de Houndé.

Article 2 : Le Secrétaire Général du Ministère de la Santé, le Directeur Régional de la Santé des Hauts-Bassins sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.